

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2011)

Heft: 1914

Artikel: Libre circulation : favorable avec quelques retouches nécessaires

Autor: Tille, Albert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1025759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sourcilieuse en matière d'indépendance nationale et qui se prétend le parti de l'économie: elle a déjà annoncé²⁴ son opposition²⁵ au train de mesures préconisé par le Conseil fédéral.

Certes l'investissement nécessaire à la nouvelle stratégie – économies et production alternative – dépasse largement celui que nécessiterait le projet nucléaire de swisselectric, qui regroupe les cinq principales entreprises de la branche: 57 à 65 milliards contre 39 milliards. Mais si la nouvelle stratégie est juste rentable¹ du

point de vue de l'économie nationale, le projet de swisselectric ne l'est pas. De même l'impact sur la valeur ajoutée brute et sur l'emploi est nettement meilleur pour la première. Elle déclenchera de nombreuses innovations technologiques, assurera la présence des entreprises sur l'ensemble du territoire – alors que le scénario des grandes centrales ne profitera qu'à quelques régions et fournisseurs – et améliorera leur compétitivité internationale.

Enfin la production décentralisée, si elle exigera de nouveaux comportements

des grands producteurs comme des futurs riverains, permet un niveau de sécurité de l'approvisionnement que n'offre pas celle fournie par un nombre réduit de centrales nucléaires.

¹ Pour calculer la valeur actuelle nette, on soustrait la somme des valeurs actuelles de toutes les dépenses de la somme des valeurs actuelles de toutes les recettes. Calculée sur la durée d'utilisation, c'est-à-dire sur la durée de vie d'un investissement, elle permet d'évaluer la rentabilité de cet investissement.

Libre circulation: favorable avec quelques retouches nécessaires

Albert Tille • 12 juin 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/17721>

Le bilan de l'accord avec l'UE ne justifie pas la rupture proposée par l'UDC

Sans surprise, la menace de l'étranger sera le thème de propagande de l'UDC pour les élections fédérales de cet automne.

Ce ne sera pas le renvoi des criminels ou des abuseurs du droit d'asile ni la crainte de l'Islam et de ses minarets. L'initiative² que le parti national-conservateur a décidé de lancer s'en prend à l'immigration incontrôlée des travailleurs européens qui génère le chômage, fait pression sur les salaires, alourdit les comptes des

assurances sociales, engorge les infrastructures et provoque la pénurie de logements. L'initiative exige que la Suisse gère à nouveau l'immigration de manière autonome. En clair, c'est la remise en question de l'accord avec l'UE sur la libre circulation des personnes.

Dans son rapport annuel³ sur les effets dudit accord, le SECO dresse un bilan sensiblement différent. L'immigration est en hausse. Depuis 2002, date de l'entrée en vigueur de la libre circulation, la Suisse compte chaque année en moyenne 34'000 Européens de plus. Ce sont essentiellement des

personnes actives d'un niveau élevé de qualification: 83% disposent d'un diplôme de niveau secondaire, et 51% d'une formation tertiaire. Ces Européens ont contribué à la bonne tenue de la Suisse dans la compétition économique mondiale. Leur présence n'a pas attisé le chômage. Tout comme avant la libre circulation, l'emploi a fluctué parallèlement à l'évolution de la conjoncture. Une analyse plus fine permet cependant de conclure qu'au Tessin et dans la région lémanique l'emploi des frontaliers a pesé sur l'embauche de la population locale. Le rapport du SECO constate aussi que la libre circulation a légèrement

tempéré l'évolution des salaires. C'est vrai pour le haut et le bas de l'échelle: la main-d'œuvre très qualifiée et les immigrés extra européens sans formation. En revanche, la sous-enchère n'a pas touché les autres salariés.

Malgré ces remarques prudemment critiques, le rapport dresse un bilan largement positif de l'accord. Pas question donc de le dénoncer ni de tenter de le modifier. Une renégociation avec Bruxelles n'aboutirait à rien, si ce n'est à le durcir par une clause d'adaptation automatique à l'acquis communautaire.

Reste donc à renforcer les mesures d'accompagnement internes comme le réclament avec insistance les syndicats (DP 1911⁴). Les services de Johann Schneider-Ammann s'y sont déjà attelés. Ils

étudient la manière de dépister les personnes qui détournent la loi sur les travailleurs détachés⁵.

Selon ce texte, une entreprise étrangère qui délègue un membre de son personnel en Suisse doit bénéficier d'un salaire et d'une couverture sociale conformes aux pratiques locales. Les travailleurs indépendants, qui ne sont donc pas salariés, échappent à ces règles. Or, en 2010, près d'un quart des 10'000 personnes s'affirmant indépendantes et venant travailler en Suisse seraient en réalité des travailleurs détachés par une entreprise.

Ces faux indépendants, offrant leurs services le plus souvent dans les régions frontalières, sont principalement actifs dans le secteur secondaire de la construction. Ces peintres ou menuisiers travaillant au

rabais exercent une concurrence déloyale vis-à-vis des entreprises suisses et de leurs salariés. Ils sont très difficiles à débusquer. Les commissions paritaires doivent contrôler à l'étranger quel est leur véritable statut. Le SECO annonce pour cet été un projet permettant aux cantons de traquer plus efficacement les fraudeurs. Pour travailler en Suisse, les indépendants devraient apporter des documents prouvant leur véritable statut.

Ce tour de vis concerne environ 2500 faux indépendants. Il n'aura qu'un effet très limité sur le marché du travail. Mais chaque abus alimente l'hostilité à l'égard de la libre circulation. Renforcer les mesures d'accompagnement est le meilleur antidote contre l'initiative de l'UDC.

Ce que cache l'initiative du PDC pour le couple et la famille

Alex Dépraz • 1 juin 2011 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/17660>

Présenté comme une mesure fiscale, le texte exclut un éventuel élargissement du mariage aux couples de même sexe

Vingt-six (!) initiatives populaires sont en cours de récolte de signatures. Tous les partis utilisent désormais ce terrain pour muscler leur campagne électorale. Y compris pour la première fois le PDC qui paraît s'essouffler à

courir après son lustre d'antan.

Le PDC a lancé deux initiatives populaires présentées¹⁷ comme des mesures fiscales en faveur des familles dont il se veut le champion. L'une¹⁸ demande l'exonération des allocations familiales; l'autre¹⁹ veut mettre fin à la «pénalisation» des couples mariés en matière d'impôts et d'assurances

sociales.

Les propositions n'échappent pas à toute critique sur le plan fiscal. L'exonération des allocations familiales sera une déduction supplémentaire créatrice d'inégalité devant l'impôt à revenu identique, qui favorisera surtout les hauts revenus. Quant aux inégalités entre les différentes formes de vie en commun, le plus sûr moyen de les supprimer reste